



Envoyé en préfecture le 08/11/2023

Reçu en préfecture le 08/11/2023

Publié le

ID : 033-213300700-20231107-202350-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 07 NOVEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le sept novembre, le Conseil Municipal de BRACH, Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, en vertu de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales  
Sous la Présidence de Monsieur Didier PHOENIX, Maire.  
Date de la convocation du Conseil Municipal : 25 octobre 2023

**Nombre de conseillers**

En exercice : 14

Présents : 12

Votants : 13

**Etaient présents :** Didier PHOENIX, Gilles NAVELLIER, CHAUSSONNET Denis, Jacques LASSALLE, Carmen PICAZO, Chantal BOURDELAS, Colette DUPIN, Franck MEYRE, Isabelle DUVILLARD, Renaud CHEIN, Catherine SANCHEZ, Magali LARAPIDIE

**Etaient absent excusé :** Audrey JOLLY pouvoir Isabelle DUVILLARD, Sophie OLIAS—ZEITSCHERL

**Secrétaire de séance :** Franck Meyre

**DELIB\_2023/50\_Commande publique**

**Autorisation de signer le marché de rénovation énergétique du logement communal**

Monsieur le Maire,

**RAPPELLE** que la rénovation énergétique du logement communal situé 1 Route de Lacanau est une dépense prévue pour le budget 2023.

**RAPPELLE** que le montant du marché étant inférieur à 100 000 € HT il n'y a pas lieu de faire ni de publicité ni de mise en concurrence. Cependant une recherche d'artisan a été effectuée et les devis ont été analysés.

**PROPOSE** le résultat de cette analyse dans le tableau suivant :

Entreprises							
Lot 1 SARL Pouradier Sols	Lot 2 SMES Electricité Mise aux normes de l'électricité + VMC double flux	Lot 3 Démolition GT	Lot 4 Non pourvu Réseaux EFS et ECS Installation chauffage PAC Chauffe-eau thermodynamique	Lot 5 Nove Build Plâtrerie	Lot 6 Castorama Cuisine	Lot 7 Menuiserie Rodolphe Dubois	Lot 8 Chape fluide - Aquitaine chape fluide Isolation du sol

1, Place de l'Eglise 33480 BRACH MEDOC  
Tél. : 05.56.58.23.66

Envoyé en préfecture le 08/11/2023

Reçu en préfecture le 08/11/2023

Publié le

ID : 033-213300700-20231107-202350-DE

S<sup>2</sup>LO 139

Le coût global des travaux s'élève à 95 000 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

**DECIDE** à l'unanimité des membres présents et représentés,

**D'AUTORISER** le Maire à signer tous documents, pièces comptables et avenants concernant le marché de rénovation énergétique du logement communal.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le secrétaire de séance,  
F.MEYRE



Le Maire,  
D.PHOENIX

